

Amélioration des flux internet : un dossier qui avance !

L'enquête lancée en juin dernier puis relancée en septembre a eu un franc succès auprès de la population.

La municipalité a pu constater à quel point les Clémentois de tous âges s'intéressent au devenir de leur « flux » internet puisque plus de 15% des abonnés ont pris la peine d'effectuer patiemment l'opération d'analyse demandée et de retourner en mairie leurs résultats.

15% de réponses !!

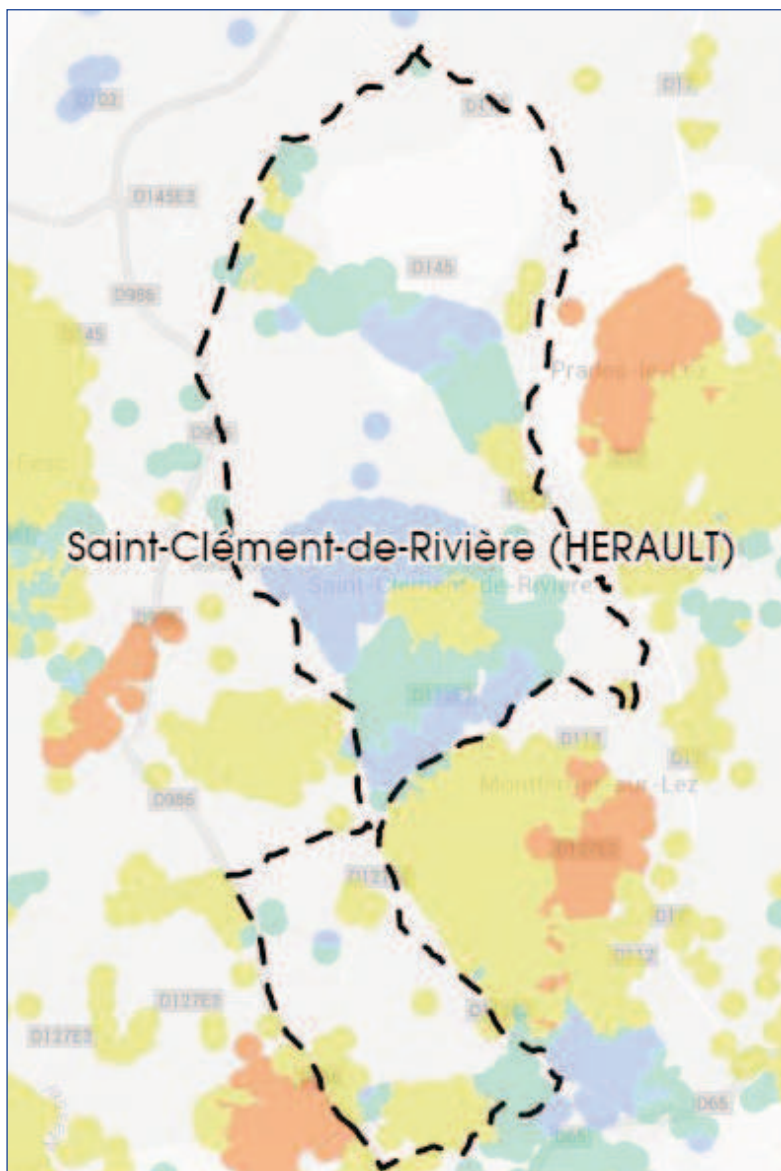
Cet engouement pour Internet ainsi que les nombreux commentaires accompagnant les réponses ont encouragé Monsieur le Maire et l'équipe en charge du numérique à Saint-Clément-de-Rivière à diligenter un audit par une société spécialisée dans la montée en débit des communes.

Des Saint-Clémentois de très bonne volonté se sont mobilisés autour du dossier et faits connaître afin d'aider la municipalité dans cette tâche reconnue comme une des plus ardues des dossiers en cours.

Depuis peu, un observatoire officiel a été mis en place, chacun peut y accéder par le biais du site France Très haut débit <http://www.francethd.fr/>.

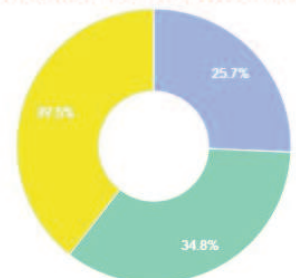
Les données qui y sont recueillies sont des données théoriques mais qui donnent tout de même une bonne cartographie de la situation actuelle des flux sur la commune.

Situation actuelle de Saint-Clément-de-Rivière



Toute l'équipe municipale remercie les habitants qui ont répondu à l'enquête, ainsi que ceux qui ont mis en œuvre des actions dans leur entourage.

Saint-Clément-de-Rivière (HERAULT)
Pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit

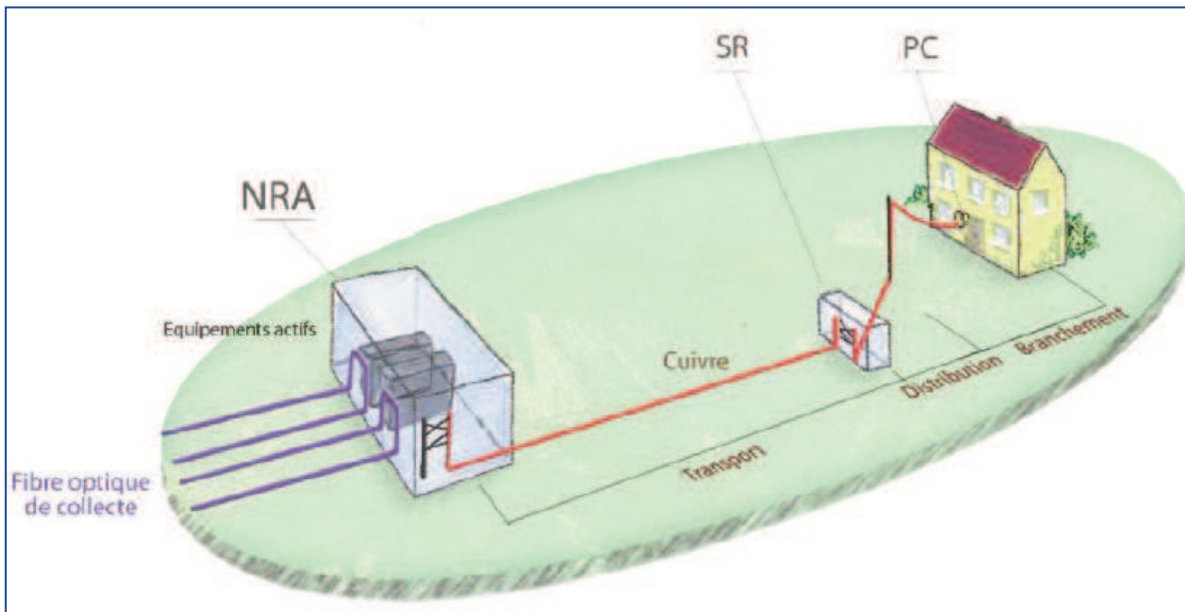


Les débits évalués suite à l'enquête interne à la commune situent le minimum des flux descendants à moins d'1 MB/seconde tandis que le maximum se situe à 11 MB/seconde avec une moyenne de 3,5 MB/s. Il va de soi que les répondants représentent sûrement un échantillon de la population plutôt « insatisfaite » et qui a le souci de faire évoluer la problématique.

On constate une convergence entre notre enquête et le fait que selon l'observatoire France THD, 60% des Saint-Clémentois seraient sous la barre des 8MB/s.

Quelles solutions s'offrent alors à nous ?

Le principe de la montée en débit est largement évoqué sur le site France THD. Chaque concitoyen est donc libre de s'approprier les éléments techniques qui le concernent.



Situation actuelle de la boucle locale cuivre

Les NRA qui concernent Saint-Clément-de-Rivière sont situés à Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez, Eurdomédecine et Saint-Gély-du-Fesc.

Les Armoires de sous-répartitions sont au nombre de 8 et disséminées sur la commune. La distance entre le NRA et l'armoire SR impacte fortement le signal (chute du signal en Décibel (DB)). Plus la distance est forte, plus la dégradation du signal est importante au niveau du répartiteur qui se trouve non loin de chez vous. Puis des câbles portent le signal entre l'armoire SR et la maison, ajoutant une déperdition au signal entrant.

La totalité de ses éléments donne le débit constatable à la prise téléphonique chez l'habitant.

Que faire alors ?

L'ARCEP, qui gère toutes les règles en matière de télécom, a décidé que toute ligne dont l'affaiblissement entre le NRA et le SR viendrait à dépasser 30 DB, pourrait faire l'objet d'une évolution afin de permettre une montée en débit (les lignes qui ne seraient pas dans ce niveau de problématique n'en bénéficieraient pas). Ceci consiste à remplacer le câble coaxial en cuivre par une fibre optique entre le NRA et l'armoire SR, réduisant ainsi d'autant la distance « nocive » entre l'excellent signal en sortie de fibre et celui constaté chez l'habitant.

Quel débit pouvons-nous espérer ainsi ?

Théoriquement les débits descendants pourraient approcher les 20MB/s pour une partie des abonnés concernés par la montée en débit, la situation des autres se trouvant quoi qu'il en soit nettement améliorée.

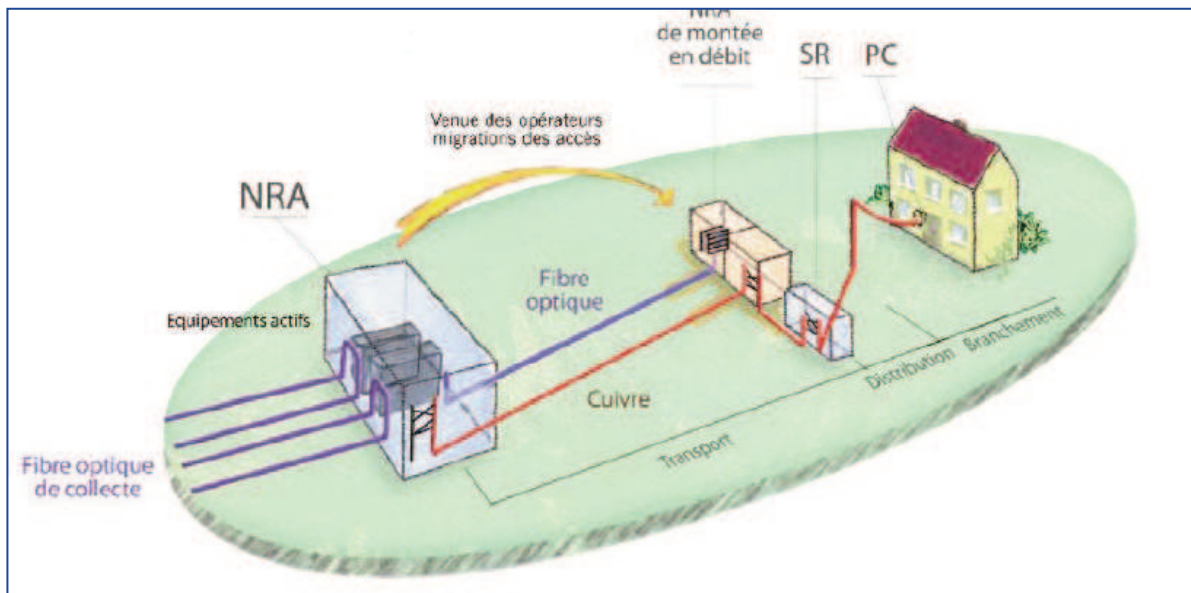
Quelles en sont les contraintes ?

Sur les 8 armoires SR que compte Saint Clément, et selon les données acquises auprès d'Orange, seules 3 seraient éligibles à la montée en débit, représentant ainsi 30% de la population. Cette situation est fort contraignante ...

En effet, comment demander à 100% de la population de financer une évolution technique qui profite à 30% seulement ...

Grâce à l'audit diligenté par la municipalité, il a été demandé à Orange de refaire des mesures non pas sur une base théorique cette fois, mais en réel. Grâce à cela, le taux de la population évolutive est passé à 70% !!! (2 armoires éligibles en plus dont la très grosse armoire de la rue de la mairie qui regroupe à elle seule plus de 35% des abonnés)

Par ailleurs les sommes à investir pour effectuer ces opérations sont élevées, et se chiffrent en centaines de milliers d'Euros.



Situation dans le cadre d'un réaménagement de la boucle locale pour la montée en débit sur fil de cuivre

6

Enfin, pour la partie de la population qui bénéficie aujourd'hui des meilleurs débits et ne pourrait donc pas être éligible à la montée en débit, qu'elle se rassure... En effet, le plan très haut débit pour tous voté par le gouvernement, devrait permettre à chacun, dans les 10 ans à venir, d'obtenir un débit digne du 21^e siècle...

Le compte rendu de l'audit ayant été restitué aux élus concernés le 21 novembre dernier, le conseil municipal sera amené à statuer sous peu sur la décision à retenir quant à l'investissement dans cette solution de montée en débit, après analyse de la faisabilité financière.

En cas de décision favorable, le délai à retenir entre le moment où la décision sera prise et l'opérationnalité de la solution chez l'habitant sera de 18 mois, tenant compte :

- de l'appel d'offre,
- des travaux lourds à effectuer afin de faire passer les fibres optiques jusqu'aux SR,
- de l'installation des NRA MED aux cotés des SR,
- de l'installation par les fournisseurs d'accès des matériels afin de donner à leurs abonnés le débit attendu.

Nous le voyons, le dossier INTERNET avance à Saint-Clément-de-Rivière, mais l'extrême complexité et les enjeux qui y sont liés ne nous permettent pas d'offrir une solution structurée et viable autrement qu'en avançant pas à pas, pour le meilleur de la satisfaction des Saint-Clémentois.

Et ensuite ...

Si nous n'avons aujourd'hui aucune assurance de pouvoir réaliser la montée en débit, l'espoir nous est donné. Il faut cependant noter qu'une partie de la population, aujourd'hui la plus à l'aise sur ce dossier, et qui bénéficie des meilleurs flux à l'heure actuelle, sera demain celle qui aura les flux les plus bas, comme l'ARCEP en a décidé. Cette situation sera donc indépendante de la volonté de la municipalité, dans tous les cas. Les décisions du conseil municipal et la suite des événements liés à ce dossier vous seront commentés dans le prochain *Clémentois*.

Stéphan Bayssière
Conseiller municipal

stephan.bayssiere@saint-clement-de-riviere.fr